

Délibération n°4

*Objet : Marché pour
l'acquisition de
conteneurs de collecte
des déchets ménagers*

Date de convocation :
07/02/2011

Date d'affichage :
07/02/2011

*Nombre de Membres
en exercice :*
32

Nombre de présents :
24

Nombre de votants :
24

L'an deux mille onze,
le 16 février à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames FERRERO, KUHN, LUENGO, PARCELLIER, Messieurs BARREAU, CHERON, COUDERC, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRE, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, ROZES, REYGADE, TAFOUREAU, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme CASTAGNE suppléante de M. MAUBERT,

Excusés : Mesdames COMBALBERT, PALMIE, TAURAN, Messieurs BENOIS, CALVET, GUTHMULLER, LESTRADE, NOUGAYREDE.

Secrétaire de séance : Monsieur JOFRE.

Monsieur le Président, rappelle à l'assemblée la Délibération n°6 du 22 septembre 2010 qui l'autorise à lancer un marché à procédure adaptée et à bons de commande pour une durée de 3 ans pour l'acquisition de conteneurs de collecte des déchets ménagers.

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du rapport d'analyse des offres dressé par les services de la collectivité.

Il propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Fourniture de bacs de collecte des déchets ménagers résiduels et des emballages recyclables

Entreprise : QUADRIA
Fabriquant produit : WEBER
Montant maximum : 103 336,50 € HT

Lot n° 2 : Fourniture de colonnes en bois pour la collecte du verre d'emballage et du papier.

Entreprise : SNN ECO
Fabriquant produit : SAS SNN ECO
Montant maximum : 75 000,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

Décide de retenir les entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Fourniture de bacs de collecte des déchets ménagers résiduels et des emballages recyclables

Entreprise : QUADRIA
Fabriquant produit : WEBER
Montant maximum : 103 336,50 € HT

Lot n° 2 : Fourniture de colonnes en bois pour la collecte du verre d'emballage et du papier.

Entreprise : SNN ECO
Fabriquant produit : SAS SNN ECO
Montant maximum : 75 000,00 € HT

Autorise son Président son Président à signer les marchés correspondants,

Autorise son Président à signer tous les documents et les pièces relatifs à ce dossier.

– A D O P T E E –

SIEEOM
Sud Quercy
TRIIONS pour RECYCLER

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE

Transmis au contrôle de

légalité le :...22/02/2011.....

Affiché le :...22/02/2011.....

Certifié exécutoire le :...22/02/2011.....

Le Président